

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2022/32 AC**  
**ACQUISITION DE MATERIEL DE FORMATION EN LOGISTIQUE**  
**Pour le centre de formation et d'apprentissage de Sidi Mansour**

**A travers la procédure d'achat en ligne TUNEPS**

1. L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle se propose de lancer un appel d'offres national pour l'acquisition de matériel de formation en logistique pour le centre de formation et d'apprentissage de Sidi Mansour.
2. Le matériel prévu par le présent appel d'offres est réparti en **six (06)** lots comme suit :

Lot	Désignations
01	<i>Gerbers et élévateurs</i>
02	<i>Transpalette et tables</i>
03	<i>Agencements entrepôt</i>
04	<i>Chariots élévateurs à moteur thermique</i>
05	<i>Chariots télescopiques</i>
06	<i>Simulateurs de conduite d'engins</i>

3. Les soumissionnaires intéressés sont invités à télécharger gratuitement le dossier de l'appel d'offres sur le site web du système TUNEPS [www.tunepts.tn](http://www.tunepts.tn).
4. L'envoi des offres se fera obligatoirement à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS. Seule l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce doivent être expédiées sous enveloppe cachetée portant obligatoirement la mention "*Ne pas Ouvrir*" *Appel d'offres n°2022/32 AC-Acquisition de matériel de formation en logistique pour CFA Sidi Mansour* ».

L'enveloppe devra être adressé au nom de **Monsieur le Directeur Général de l'ATFP, 21, Rue de Libye-Tunis B.P. n°164 - 1080 CEDEX TUNIS CARTHAGE**, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposée directement au bureau d'ordre central de l'ATFP contre récépissé

La valeur du cautionnement provisoire est égale à :

Lot n°	Montant du cautionnement en DT
1	<b>1 500</b>
2	<b>500</b>
3	<b>300</b>
4	<b>3500</b>
5	<b>1500</b>
6	<b>22 000</b>

5. La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 31 Janvier 2023 à 10H00**. Passé ce délai, la participation à travers la procédure en ligne TUNEPS sera automatiquement fermée et aucune offre ne pourra être acceptée. Pour l'enveloppe contenant l'originale de la caution provisoire et l'extrait original du registre de commerce, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.
6. La séance d'ouverture des offres est publique. La réunion de la commission d'ouverture des plis aura lieu le **Mardi 31 Janvier 2023 à 11H00** au siège de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle au **21, Rue de Libye – Tunis (6<sup>ème</sup> étage)**.

**La commission d'ouverture des offres rejette automatiquement :**

- Toute offre arrivée après la date et l'heure limites de remise des offres (le cachet du bureau d'ordre central fait fois).
  - Toute offre qui ne contient pas le cautionnement provisoire.
  - Toute offre parvenue ouverte.
  - Toute offre ne contenant pas le bordereau des prix unitaires en ligne.
  - Toute offre ne contenant pas l'offre technique en ligne.
7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.